



Flash Info | 24 mars 2021

Volume 5 no 28

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

Nathalie Côté, conseillère à l'information
Philippe Desjardins, conseiller à l'information
Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

Bonne lecture!



Un an sans convention

On sonne l'alarme

Le 31 mars marquera un bien triste anniversaire. Cela fera un an que la grande majorité des professionnelles et professionnels de l'État québécois seront sans contrat de travail. À cela s'ajoutent la surcharge de travail et l'isolement causés par la pandémie : la coupe est pleine!

Pour démontrer la frustration grandissante des travailleuses et travailleurs face à l'immobilisme des employeurs aux tables de négociations, les différentes centrales syndicales du secteur public proposent différents outils à leurs membres.

[Fonds d'écran pour vos visioconférences entre collègues](#)

[Fonds d'écran pour vos visioconférences avec l'employeur](#)

[Signature électronique pour vos courriels](#)

[Affiche couleur](#)

[Affiche noir et blanc](#)

Participez en grand nombre!

**AU SPGQ
ON SONNE
L'ALARME**



Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Le gouvernement québécois doit faire mieux

Québec, le 21 mars 2021 — Le premier ministre, François Legault, a beau refuser de reconnaître l'existence du racisme systémique au Québec, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Au sein même du personnel de l'État québécois, les membres des minorités visibles et ethniques sont sous-représentés.

Selon le [Bilan annuel 2019-2020 du programme d'accès à l'égalité en emploi pour les membres des minorités visibles et ethniques](#) du Secrétariat du Conseil du trésor, ces personnes représentaient à peine 13,4 % des effectifs de l'État au 31 mars 2020. Si l'augmentation se poursuit au rythme d'environ 1 % par an comme c'est le cas actuellement, le gouvernement ratera sa propre cible de 18 % en 2023.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Allocations de disponibilité

Le SPGQ remporte une importante victoire au tribunal d'arbitrage

Québec, le 22 mars 2021 – Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) vient de remporter une importante victoire au tribunal d'arbitrage de la fonction publique dans une cause l'opposant au Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) sur les allocations de disponibilité.

Le litige entre le SPGQ et le SCT remonte à 2014. Il concerne l'allocation de disponibilité prévue à la clause 7-3.01 de la convention collective des professionnels du gouvernement du Québec. Cette clause stipule que l'employée ou l'employé en disponibilité, à la demande expresse de l'employeur, reçoit une rémunération d'une heure au taux horaire prévu par l'article 7-2.07, pour chaque période de huit heures en disponibilité.

Or, le SPGQ a déposé de nombreux griefs contre plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Québec pour non-respect de cette clause. À maintes reprises, ceux-ci ont rémunéré des professionnels en disponibilité uniquement au prorata du temps réellement en disponibilité. Pourtant, la notion de rémunération au prorata est inexistante à la clause 7-3.01.

Le 15 mai 2017, dans un litige opposant un groupe de professionnels et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, l'arbitre Maureen Flynn déclarait non conforme la façon de l'employeur d'appliquer la clause 7-3.01 de la convention collective en versant au prorata l'allocation de disponibilité. À l'époque, l'employeur n'a pas demandé la révision de cette décision et a affirmé au syndicat qu'il voulait refaire trancher la question par un nouvel arbitre. L'employeur a donc décidé d'appliquer la décision de l'arbitre Flynn seulement à la direction du MTESS des professionnels signataires du grief collectif.

Insatisfait, le SPGQ a déposé un grief syndical pour contester la non-application de la décision par l'employeur à l'ensemble de la fonction publique. Ainsi, le 7 mars 2021, après avoir analysé la preuve et l'argumentation du SPGQ, considéré la doctrine et la jurisprudence, en conformité avec la Loi sur les normes du travail et la convention collective, l'arbitre Pierre A. Fortin a rendu une décision qui fait droit au grief syndical. Le tribunal ordonne donc à l'employeur de se conformer à la décision, de corriger l'application de la clause 7-3.01 et d'émettre une directive en ce sens. Par ailleurs, le tribunal conserve compétence pour établir, s'il y a lieu, les dommages et pour autres difficultés d'application.

La sentence arbitrale fait donc en sorte que les professionnelles et professionnels de la fonction publique doivent exiger de leur gestionnaire de recevoir la pleine allocation de disponibilité à laquelle elles et ils ont droit. Par ailleurs, les membres de la délégation doivent informer les ressources humaines de leurs ministères et organismes respectifs de la présente décision au cas où le Conseil du trésor tarderait à s'y conformer.

Réorganisation du MEI

Le SPGQ dévoile un sondage aux constats troublants

Québec, le 22 mars 2021 – À la suite du transfert en juin 2020 de quelque 130 professionnelles et professionnels du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) à Investissement Québec (IQ), le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) observe qu'une majorité de ses membres au MEI ont vu leur tâche modifiée et leur charge de travail augmentée, tout en se disant mal informés par les autorités de leur ministère des différentes étapes dans la mise en œuvre de la réorganisation et ses implications.

[**LIRE LE TEXTE COMPLET**](#)

Promotion du français

Le SPGQ s'implique pour deux vidéos

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) poursuit son implication pour la promotion du français au Québec. Le 17 mars, le SPGQ a participé à un segment vidéo de la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie qui organise les Journées internationales de la Francophonie (JIF) en Mauricie. Le 19 mars, le SPGQ a collaboré au tournage d'une vidéo dans le cadre de son partenariat avec la coalition Les Partenaires pour un Québec français (PQF).

Dans le cadre des JIF, la vidéo du SPGQ exprime l'importance du français et témoigne de l'engagement du syndicat au rayonnement du fait français. Cette vidéo et celles des différents partenaires des JIF sont [en ligne depuis le 18 mars](#) en vue de la Journée internationale de la francophonie 2021 qui a eu lieu le 20 mars.

Avec les PQF, le SPGQ a participé à une vidéo de promotion du français afin de démontrer l'unité et la conviction de l'ensemble des organisations membres des PQF pour le français au Québec. Cette vidéo et celles des membres des PQF visent le grand public et ont comme objectif de développer un sentiment d'appartenance envers la langue officielle. Le

SPGQ rendra disponible cette vidéo dès que possible.

Le SPGQ attend impatiemment la réforme de la Loi 101 promise par M. Simon Jolin-Barrette, ministre responsable de la Langue française. Prévus initialement pour l'automne dernier, le dépôt du projet de loi visant à renforcer la Charte de la langue française a de nouveau été reporté. En février 2021, le premier ministre disait espérer pouvoir en dévoiler le contenu d'ici la mi-juin 2021.

Réseau intersyndical pour le climat

Webinaire : crise climatique et travail

Le Réseau intersyndical pour le climat vous invite à participer, le 24 mars, de 18 h à 20 h, au premier groupe de discussion d'une série de quatre visant la mobilisation des milieux de travail pour une justice climatique et une transition juste.

Robert Laplante, directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) parlera de l'importance de prendre les devants et de miser sur nos acquis et nos atouts pour réussir la transition énergétique.

Par la suite, les participantes et les participants provenant des organisations syndicales québécoises pourront échanger sur la réalité de leur milieu de travail.

Lien pour participer par Zoom : <https://us02web.zoom.us/j/85714934487?pwd=Wm91am4zdjZQdEx0UndlYXZ0R1V2UT09&fbclid=IwAR0eut4Ko-3D9B8fCH3DMxcbBKZh4qx322KGllUNoUmolrJDlh70tKU8GOW#success>

Pour se joindre par téléphone : 1 438 809 7799

Événement Facebook : <https://www.facebook.com/events/462322711686241/>



Conférences

Violence envers les femmes, racisme systémique et femmes autochtones

Le SPGQ poursuit la présentation de ses conférences en ligne à saveur féministes. Trois d'entre elles ont été présentées récemment.

Violence envers les femmes

Dans le cadre des activités entourant la Journée internationale des droits des femmes, Mélissa Blais, professeure au département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais, a prononcé une conférence sur la négation des violences contre les femmes le 16 mars. Elle a notamment traité de la tuerie de l'École Polytechnique de Montréal pour illustrer son propos et a mis en garde les personnes participantes contre le masculinisme et l'antiféminisme.

Racisme systémique

Dans le cadre de la série de conférences Regards féministes, la ligue des droits et libertés a offert une conférence sur le racisme systémique le 18 mars. Après un rappel de certains faits historiques comme la fin de la légalité de l'esclavagisme au Canada en 1834 et la création de la Loi sur les Indiens, la conférencière a expliqué ce qu'était le racisme et rappelé l'impact sur les personnes visées. Par exemple, le taux de chômage et la pauvreté sont plus fréquents chez les personnes racisées. Comment changer les choses? Tout d'abord en reconnaissant le racisme systémique puis en s'y attaquant. Individuellement, il est important d'éviter de banaliser et de dénoncer les propos et les gestes racistes.

Femmes autochtones

Également en lien avec la Journée internationale des droits des femmes, Melissa Mollen Dupuis, qui a contribué à créer la branche québécoise du mouvement Idle No More, a présenté une conférence le 22 mars. Elle a abordé différents enjeux tels que les féminicides plus fréquents, les violences obstétricales, les droits des peuples autochtones, etc.

Questionnaire

Conciliation travail-famille-études

Un an après le début de la pandémie, la [Coalition pour la conciliation travail-famille-études](#) souhaite mieux connaître les défis en matière de conciliation famille-travail-études de la société québécoise. Vous êtes donc invités à répondre à un court questionnaire en ligne sur ce sujet. Merci à l'avance pour votre collaboration!

Droits des femmes

Affichez votre appui

La Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes (CQMMF) a lancé sa campagne de revendications. Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le [site de la CQMMF](#) et utiliser le cadre de photo de profil de la campagne pour votre compte Facebook. Pour y parvenir, vous devez cliquer sur « modifier votre photo de profil » puis sur « ajouter un cadre » puis rechercher CQMMF.



La Coalition pour la réforme électorale dans les médias

La Coalition pour la réforme électorale, dont fait partie le SPGQ, a organisé une [conférence de presse](#), dimanche dernier, pour exiger du gouvernement qu'il annonce clairement à la population quelles sont ses intentions à l'égard de la réforme du mode de scrutin au

Québec.

Vous pouvez aussi lire un article à ce sujet dans le [Journal de Montréal](#).

31 mars à 19 h 30 — conférence

Femmes immigrées : état des lieux dans le contexte de la COVID-19

Rappel – Cette conférence permettra de mieux comprendre des enjeux majeurs pour les femmes immigrantes, tous statuts confondus. Parmi ceux-ci : l'impact des statuts d'immigration et de la non-reconnaissance des acquis et compétences antérieures sur leur intégration socio-économique ainsi que l'accès à la francisation, à des emplois valorisants et à des services de garde abordables. Ces obstacles accentuent leur précarité et les rendent plus vulnérables à la violence. La difficulté pour elles d'atteindre une autonomie économique contribue aux inégalités.

La conférencière, Yasmina Chouakri, est actuellement coordonnatrice du Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec (RAFIQ). Elle a été responsable du volet « femmes » à la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) de 2009 à 2018. Auparavant, elle a été coordonnatrice de la Chaire de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté de l'UQAM (CRIEC) et présidente de l'Institut canadien de recherche sur les femmes (ICREF).



[Je m'inscris](#)

[>> Consultez la programmation des conférences offertes par le SPGQ](#)

Télétravail

Quoi faire pour vos déclarations de revenus?

Rappel – En raison de la pandémie, nous nous retrouvons en télétravail, une situation prévue par les lois fiscales. Les autorités fiscales ont donc récemment modifié la législation afin d'y ajouter une modalité simplifiée pour réclamer la déduction pour travail à domicile.

La récente annonce du Conseil du trésor ([un remboursement allant jusqu'à 400 \\$ pour les fonctionnaires en télétravail](#)) n'a aucune incidence sur la fiscalité, quelle que

soit la méthode utilisée. Il s'agit uniquement de remboursement de dépenses.

La **méthode simplifiée**, qui ne nécessite pas de formulaire, est limitée à 400 \$ pour l'année 2020 à raison de 2 \$ pour chaque journée de télétravail, et ce, pour un maximum de 200 jours. Cette méthode s'adresse aux personnes qui ont effectué 50 % de leur travail à domicile sur une période de quatre semaines en raison de la crise sanitaire.

La **méthode détaillée** permet une déduction qui n'est pas limitée, mais demande la présentation d'un formulaire à obtenir de l'employeur qui le produira si vous répondez aux conditions requises.

[>> Lire la suite](#)

Instances

Modifications au calendrier

Rappel - Le calendrier des instances du SPGQ a été modifié lors du dernier conseil syndical tenu les 11 et 12 mars 2021.

Les prochaines rencontres du conseil syndical auront donc lieu en visioconférence aux dates suivantes :

- 29 avril (après-midi seulement);
- 17 juin (après-midi seulement) et 18 juin (toute la journée). Si les mesures sanitaires le permettaient, l'événement pourrait avoir lieu en présentiel.

Pour ce qui est de l'assemblée des déléguées et délégués syndicaux (ADS), elle aura lieu en visioconférence le 11 juin en après-midi et le 12 juin en avant-midi.

SPGQ

Faites partie de l'équipe!

Rappel - Envie d'un nouveau défi? Joignez-vous à l'équipe du SPGQ! Nous recherchons actuellement des personnes pour pourvoir les postes suivants :

[Personne conseillère à la classification, à l'équité et à la relativité salariales](#)

[Personne conseillère aux avantages sociaux et à la retraite](#)



Nouvelles formations

Rappel — De nouvelles formations en visioconférence se sont ajoutées au calendrier de formations destinées à la délégation du SPGQ.

Les formations offertes seront les suivantes :

- Mobilisation en temps de négociation;
- Négociation;
- Devoir de représentation;
- Accompagner un membre;
- Mesures administratives et disciplinaires
- Rédaction des griefs
- Convention collective fonction publique
- Comprendre son organisation syndicale
- Harcèlement psychologique
- Droit de gestion : les limites
- Santé et sécurité au travail
- Civilité au travail
- Invalidité et assurance
- Nouveaux membres CMRP-CMOT

La durée des formations est d'une demi-journée et le nombre de participants sera de 20 pour chacune d'elles.

[Je m'inscris à une formation](#)

Bien que le nombre de participants soit limité, le SPGQ vous invite à vous inscrire sur la liste d'attente au cas où des places se libéreraient. Le syndicat vous remercie pour votre dévouement et vous pouvez compter sur le soutien de l'organisation.

Coronavirus (COVID-19)

Le SPGQ vous informe

Rappel – La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information dans les pages suivantes :

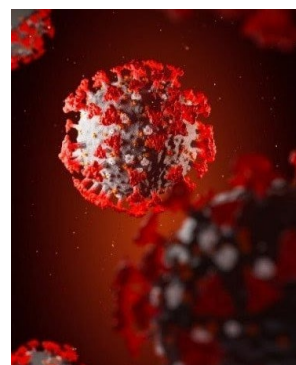
- [Coronavirus \(COVID-19\)](#)
- [Foire aux questions](#)

Ces pages sont mises à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter [les bulletins Dernière heure](#).

Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).

Bureaux fermés

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.



Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à [communications@spgq.qc.ca!](mailto:communications@spgq.qc.ca)

(SPGQ, MTESS) [Des professionnels du gouvernement dénoncent la perte d'un outil de sauvegarde du français](#)

Journal Le Soir, 21 mars 2021

(BAnQ) [Reconnaissez-vous ces maisons ?](#)

Le Droit, 21 mars 2021

(SPGQ) [En guerre contre la discrimination systémique envers les femmes](#)

Nouvelles du Web, 20 mars 2021

(INESSS) [Une troisième vague pourrait frapper d'ici avril](#)

La Presse, 20 mars 2021

(Protecteur du citoyen) [Allégations de favoritisme et de concours bidon à la SQ, la protectrice du citoyen enquête](#)

Journal de Québec, 20 mars 2021

(CALQ) [Prix Arts Excellence: la MRC de Maskinongé se distingue](#)

L'Écho de Maskinongé, 19 mars 2021

>> Consultez les archives des Flash-info

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

